



MON NOUVEAU BERCAÏL

PLANIFICATION STRÉGIQUE

2016-2018

APPROUVÉE LORS DU C.A. DU 13 SEPTEMBRE 2016

13 SEPTEMBRE 2016

VERSION 1.0

PRÉAMBULE

Le processus de planification stratégique 2016-2018 de la fondation Mon Nouveau Bercail est le résultat d'une démarche intégrée, participative et tenant compte de la réalité actuelle de la fondation. Différents acteurs ont été impliqués dans ce processus: le conseil d'administration, la direction générale, les partenaires du milieu et les bénéficiaires.

Pour réaliser cette démarche un *Comité de Gouvernance et de Planification Stratégique* a été créé par le C.A. pour mener les consultations afin de bien cibler les enjeux, définir les orientations et objectifs stratégiques.

Le résultat de cette démarche a mis en lumière des éléments permettant de comprendre avec plus de pertinence l'environnement interne et externe de l'organisation, le besoin de la clientèle cible et les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour réaliser la mission de la fondation et livrer l'offre de service ciblé.

Les consultations ont permis d'atteindre un consensus sur la compréhension de la problématique d'intégration des nouveaux arrivants, de bien cerner les présents manques vis-à-vis des différents services disponibles. Plus particulièrement, la problématique liée à l'accueil de ces derniers et à la facilitation de leur intégration dans la période critique des 18 premiers mois de leur arrivé. Pour pallier à cette problématique et pour bien répondre à l'engagement de la fondation, **trois chantiers stratégiques** ont été identifiés et guideront le cœur de nos actions pour les années 2016, 2017 et 2018:

- 1- **DÉMARRER** les activités de la fondation et **mettre en place ses structures de base** permettant le fonctionnement de la fondation.
- 2- **DÉVELOPPER** l'offre de service en accord avec notre mission et **augmenter graduellement** le nombre de familles accompagnées.
- 3- **SE POSITIONNER** comme un acteur incontournable dans le milieu et **se préparer à étendre l'offre** de service à l'échelle de l'île de Montréal.

Chacun de ces chantiers est le thème principal de chacune des années de notre plan stratégique. Puisque le tout s'inscrit dans un continuum et une progression structurée et intégrée, un chantier peut bien entendu s'étendre sur une plus longue période et ces derniers s'exécuteront en parallèle là où c'est approprié. Le graphique ci-dessous illustre cette approche.

ANNÉE ZERO 2015	PREMIÈRE ANNÉE 2016	DEUXIÈME ANNÉE 2017	TROISIÈME ANNÉE 2018
Focus :	INTERNE		EXTERNE
	Démarrage, Mise en place de la base <ul style="list-style-type: none"> - Base - Structure - Financement - Local, bureau 	Développement <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation - Développement - Partenariat - Stabilité - Ressources - Récurrence - Visibilité - Communication 	Expansion <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux partenaires - Augmentation de l'offre - Expansion du territoire - Volumétrie - Géographie
Acteurs:			
<ul style="list-style-type: none"> - C. A. - Direction générale - Partenaires 			

RAPPEL DE NOTRE MISSION, NOTRE VISION ET DE NOS VALEURS :

MISSION : Venir en aide aux nouveaux arrivants en précarité financière.

La fondation accomplit sa mission en :

- Évaluant les besoins d'installation des nouveaux arrivants,
- Collectant des dons non périssables et les distribuant en fonction des besoins identifiés,
- Accompagnant les nouveaux arrivants dans leur processus d'installation, les aiguillant vers les bonnes ressources,
- Sensibilisant la population sur le réemploi des biens pour prévenir le gaspillage,
- Organisant des événements de levée de fonds pour soutenir sa mission.

VISION : Que chaque nouvel arrivant puisse à terme contribuer pleinement à l'essor économique et culturel de la société québécoise. Pour ce faire, durant les 3 prochaines années, la fondation se positionne comme un acteur incontournable dans le milieu et auprès des nouveaux arrivants.

VALEURS : La fondation véhicule et partage les valeurs de la **Réalisation de soi**, de l'**Inclusion**, du **Respect**, de l'**Entraide** et du **Vivre ensemble**.

STRATÉGIE RELIÉE À NOTRE CIBLE D'INTERVENTION GÉOGRAPHIQUE

Nous ciblons initialement (2016-2018) les secteurs Côte-des-Neiges et Ville Saint-Laurent où une majorité des nouveaux arrivants s'établissent à Montréal. Ceci nous permettra de maintenir le focus nécessaire pour le démarrage de nos activités et nos interventions tout en maximisant notre impact. Cette approche nous permettra ainsi de développer notre structure organisationnelle et nos processus dans un mandat initial plus circonscrit et « géographiquement » plus simple à gérer. La maturité que nous atteindrons à travers cette démarche permettra de nous positionner avec la solidité nécessaire pour étendre graduellement notre offre de service à l'échelle de l'île de Montréal à partir de 2019.

2. TABLEAU DES CHANTIERS DU PLAN STRATÉGIQUE 2016-2018

1- DÉMARRER les activités de la fondation et mettre en place ses structures de base permettant le fonctionnement de la fondation.	2016		
2- DÉVELOPPER l'offre de service en accord avec notre mission et augmenter graduellement le nombre de familles accompagnées.		2017	
3- SE POSITIONNER comme un acteur incontournable dans le milieu et se préparer à étendre l'offre de service à l'échelle de l'île de Montréal.			2018

3. TABLEAUX DES AXES D' ACTIONS ET OBJECTIFS SUPPORTANT CHAQUE CHANTIERS

2015 L'AN ZÉRO : LANCEMENT DES ACTIVITÉS

2016 – CHANTIER I : DÉMARRAGE

DÉMARRER LES ACTIVITÉS DE LA FONDATION ET METTRE EN PLACE SES STRUCTURES DE BASE

Axe I : Mettre en place une stratégie de financement pour consolider un fond de fonctionnement constitué de composantes récurrentes et non récurrentes.

RESP. : Comité de Financement.

Les objectifs :

- Élaborer une stratégie de levée de fonds récurrents et non récurrents (ventes, dons, subventions, commandites, ...).
- Développer une boîte à outils pour la recherche de dons et de subventions.
- Mettre en œuvre la recherche de financement avec un plan d'action précis.

Axe II : Mettre en place et développer la structure de fonctionnement de la fondation.

RESP. : Comité de Gouvernance.

LES OBJECTIFS :

- S'assurer de la solidité des bases de la fondation (stratégies, politiques, règles, ...).
- Trouver des locaux pour la permanence et/ou l'entrepôt.
- Élaborer une politique de contrôle comptable pour que le CA soit régulièrement au courant des résultats financiers de la fondation et de l'avancement par rapport au budget.
- Mettre en place un programme d'accueil de stagiaire et d'emploi d'été pour aider à faire avancer les dossiers.

Axe III : Mettre en place un plan de visibilité et de communication pour la promotion de notre existence, de notre offre de services et de nos événements.

RESP. : Comité de Communication et de Relation Publique.

Les objectifs :

- S'assurer que les informations sur le site internet soient à jour, claires et pertinents.
- Assurer une animation permanente de nos réseaux sociaux.
- Assurer notre présence : dans les médias appropriés, dans la communauté, sur les tables de concertation et auprès des partenaires.

2017 - CHANTIER II : DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICE EN ACCORD AVEC NOTRE MISSION ET AUGMENTER GRADUELLEMENT LE NOMBRE DE FAMILLES ACCOMPAGNÉES.

Axe I : Consolider les partenariats existants et en développer de nouveaux.

RESP. : Comité de gouvernance et direction générale.

LES OBJECTIFS :

- Développer des partenariats stratégiques sur le long terme pour assurer une stabilité. Que ce soit au niveau financier, échange de service ou expertise en lien aux deux piliers : social et environnemental.
- Développer un continuum de service en initiant des projets structurants et des échanges d'expertise conjointement avec les organisations qui accompagnent les nouveaux arrivants.
- Travailler avec les tables de concertation régionale dans le but d'éviter le dédoublement de service.

AXE II : Bien connaître les besoins, bien cibler notre clientèle géographiquement, socio économiquement et en terme de volumétrie pour encadrer l'augmentation de notre offre.

RESP. : Comité de gouvernance et direction générale.

LES OBJECTIFS :

- Confirmer/Ajuster les objectifs quant au nombre de personnes aidées en fonction de la réalité environnementale interne et externe et de la capacité de l'organisation à répondre à la demande.
 - o Pour la première année, la fondation a pour objectif d'accompagner 50 personnes nouveaux arrivants incluant : familles monoparentales, familles avec enfants, étudiants, personne seule ou réfugiés.
 - o La fondation prévoit doubler ce nombre dans la deuxième année.
 - o En accord avec l'évolution de sa capacité d'accueil en ressources humaines, matérielles et financières, la fondation augmentera le nombre de personnes accompagnées à 200 d'ici 2018.

2018 - CHANTIER III : CONSOLIDATION ET EXPANSION

SE POSITIONNER COMME UN ACTEUR INCONTOURNABLE DANS LE MILIEU ET SE PRÉPARER À ÉTENDRE L'OFFRE DE SERVICE À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.

Axe I : Se positionner comme un acteur incontournable dans le milieu et auprès des nouveaux arrivants.

RESP. : Conseil d'administration et direction générale.

LES OBJECTIFS :

- Faire connaître notre offre de service et nos résultats à l'échelle de l'île de Montréal.
- Être présents dans les sphères de décision où il est question de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants.
- Être à l'affût des opportunités d'expansion.
- Développer des partenariats avec les institutions de tutelles en immigration (Immigration et Citoyenneté Canada, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, Ville de Montréal...).

Axe II : Se préparer à étendre l'offre de service de l'organisation à l'échelle de l'île de Montréal.

RESP. : Conseil d'administration et direction générale.

Les objectifs :

- Établir des contacts stratégiques à l'échelle de l'île
- Identifier les actions nécessaires pour étendre l'offre à l'échelle de l'île.
- S'assurer que la fondation dispose des infrastructures adéquates pour étendre l'offre à l'échelle de l'île (infrastructures matérielles et financières).

RÔLES DES COMITÉS ET ENTITÉS RESPONSABLES :

1. Élabore et précise les stratégies nécessaires à l'atteinte des objectifs de chacun des axes identifiés; Cette étape doit inclure les indicateurs de performances et les cibles de résultats;
2. Définit les plans d'action à haut niveau permettant la mise en œuvre et l'exécution des stratégies;
3. S'assure de l'identification et la gestion adéquate des risques associés à l'exécution des plans d'actions;
4. Effectue le suivi de l'exécution des plans d'action et effectue la reddition de compte au Conseil d'Administration.

TABLEAU SYNTHÈSE DES CIBLES 2016-2018			
PÉRIODE	FINANCEMENT	BÉNÉFICIAIRES Familles monoparentales, familles avec enfants, étudiants et réfugiés	PARTENAIRES Institutionnels, Communautaires, Affaires
Première année	Budget – 55 000\$	Objectif – 50	14
	Autonomie 2%	Atteint – 56	Objectif – 10
Deuxième année	Budget – 75 000\$	Objectif – 100	Le double
	Autonomie – 10%	Atteint – ...	Objectif – 20
Troisième année	Budget – 100 000\$	Objectif – 200	50% d'augmentation
	Autonomie – 20%	Atteint – ...	Objectif – 30